

Contact Presse :  
Anne THOMAS // 06 64 49 92 60  
[anne@annethomas-rp.com](mailto:anne@annethomas-rp.com)

Communiqué de presse

## Le diocèse de Bordeaux rejoint le groupe de mécènes officiels engagés pour la reconstruction des grandes orgues de la cathédrale de Bordeaux

**Bordeaux, le 13 février 2024** – Lancée il y a tout juste un an, la collecte de fonds destinée à financer la reconstruction du grand orgue de la cathédrale de Bordeaux, prend un nouveau tournant avec la signature d'une convention de mécénat entre le diocèse de Bordeaux et l'Association CATHEDRA, porteuse du projet.



*Maylis DESCAZEUX, Directrice régionale des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine, Jean-Denis PORTELLI, Président de l'association CATHEDRA et Monseigneur Jean-Paul JAMES, Archevêque de Bordeaux  
(Crédits : Jean DE MALET Photographe)*

Les cathédrales de France sont la propriété exclusive de l'Etat depuis le Concordat de 1801, conclu entre Bonaparte et le Saint-Siège. La cathédrale de Bordeaux et son grand orgue n'échappent pas à

la règle et sont donc placés sous la responsabilité de la Direction des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine.

Dans ce contexte l'association CATHEDRA s'est fixé l'objectif de réunir différents mécènes afin de compléter une enveloppe dans laquelle les collectivités du territoire se sont également engagées.

A ce jour, la Fondation Clément FAYAT et la Fondation ETRILLARD ont répondu présents à l'appel de l'association. Affectataire de la cathédrale (c'est à dire titulaire du droit d'usage), le diocèse de Bordeaux a souhaité s'associer à la démarche, en participant au financement de ce chantier séculaire afin de promouvoir un élément majeur de l'animation culturelle du lieu, tout en encourageant son dynamisme culturel essentiellement porté par l'Association CATHEDRA dont la saison musicale accueille un festival d'orgue d'été de grande renommée.

*\* La reconstruction du grand orgue est un chantier placé sous l'égide du ministère de la Culture, sous la responsabilité la Direction générale de la création artistique accompagnée par un comité artistique et scientifique composé d'organistes de renommée internationale, et la maîtrise d'ouvrage de la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine.*

Toutes personnes souhaitant soutenir le projet sont invitées à le faire via le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/cathedra-musiques-sacrees-a-la-cathedrale-de-bordeaux/collectes/souscription-pour-les-orgues-de-la-cathedrale-de-bordeaux>

#### **À propos de l'Association Cathedra...**

*Créée en 2014, l'association Cathedra a pour objectif de développer, rendre accessible et faire rayonner la musique sacrée au sein de la cathédrale Saint-André de Bordeaux. Son profond attachement au patrimoine instrumental de la cathédrale a permis à ses fondateurs, Alexis Duffaure (maître de chapelle de la cathédrale) et de Jean-Baptiste Dupont (organiste titulaire des orgues de la cathédrale) de faire découvrir ou redécouvrir l'édifice sous un angle original.*

*Chaque année, l'Association Cathedra propose une saison composée de concerts de musique vocale, de musique instrumentale, de musique de chambre ainsi que des récitals d'orgue. Animée par une équipe de bénévoles enthousiastes, elle est placée sous la direction artistique conjointe de ses deux fondateurs.*

*L'Association Cathedra est classée d'intérêt général, à ce titre elle peut émettre des reçus fiscaux au bénéfice de ses donateurs.*

*Plus d'informations sur : <https://cathedra.fr/>*

#### **À propos du diocèse de Bordeaux...**

*Le diocèse de Bordeaux couvre le département de la Gironde. Monseigneur Jean-Paul James est l'archevêque du diocèse depuis 2020. Le diocèse de Bordeaux est organisé en 57 paroisses réparties en deux zones pastorales (l'agglomération bordelaise et les terres de Gironde).*